

# LE GUIDE des activités



PETITE ENFANCE • ENFANCE • JEUNESSE • ÉDUCATION • SPORT • CULTURE



## MOT DU MAIRE

Le guide des activités succède cette année au guide « univers famille ».

Il regroupe en un seul document toutes les informations sur les pré-inscriptions scolaires et sur les activités extra-scolaires organisées par la Ville pour les enfants de tous les âges et même sur celles ouvertes aux adultes au sein des structures municipales.

Il permet de connaître d'un coup d'œil tous les tarifs et toutes les démarches administratives à accomplir auprès du guichet unique de l'Hôtel de Ville pour s'y inscrire.

La rentrée de septembre 2019 sera marquée par la création d'ateliers d'arts plastiques (dessin, aquarelle, peinture, sculpture, histoire de l'art...) qui se tiendront dans de nouveaux locaux attenants au conservatoire de musique.

Notre municipalité a la volonté de contribuer activement à l'éveil et à l'éducation de la jeunesse vierzonnaise, au développement du sport et de la culture pour tous, car ce sont des enjeux forts pour l'avenir de notre Ville.

Avec tout mon dévouement,

Nicolas SANSU  
Maire de Vierzon

## SOMMAIRE

### LES ACTIVITÉS

PETITE ENFANCE	<b>04</b>
SCOLARITÉ	<b>05</b>
RESTAURATION SCOLAIRE	<b>06</b>
ACCUEILS AVANT ET APRÈS CLASSE	<b>06</b>
ACTIVITÉS ENFANCE	<b>07</b>
ACTIVITÉS JEUNESSE	<b>08</b>
ÉCOLE MUNICIPALE DE NATATION	<b>09</b>
VÉL'EAU	<b>10</b>
ARTS PLASTIQUES	<b>11</b>
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE	<b>12/13</b>
ATELIER THÉÂTRE	<b>13</b>
GUICHET UNIQUE	<b>14</b>
FACTURATION	<b>15</b>
MODALITÉS D'INSCRIPTION/D'ANNULATION	<b>16</b>
DOCUMENTS UTILES	<b>17</b>
TARIFS	<b>18/19</b>



## PETITE ENFANCE (0-4 ANS) Tarifs page : 18/19

La Ville propose plusieurs services afin de permettre aux parents de concilier vie professionnelle et familiale.

### La crèche multi-accueil

#### LES POINTS FORTS DE LA STRUCTURE :

- plusieurs formes d'accueil selon les besoins des familles : accueil régulier avec mensualisation du temps de garde, accueil occasionnel et accueil d'urgence suivant les places disponibles
- larges horaires d'ouverture de 7h30 à 18h30
- personnel qualifié
- éveil et épanouissement des enfants favorisés.

**Contact : 02 48 75 19 69**

#### MODALITÉS D'INSCRIPTION

La visite des lieux et les pré-inscriptions se font à la crèche multi-accueil du Clos du Roy.

Après délibération de la commission, un courrier d'admission vous sera adressé pour venir effectuer l'inscription définitive, signer le contrat et le règlement de fonctionnement de la crèche multi-accueil.

**Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)**, « Les p'tits boutchous », est implanté Parc de la Noue.

#### LES POINTS FORTS DE LA STRUCTURE :

- une animatrice reçoit les parents les après-midis sur rendez-vous pour les soutenir dans les démarches administratives, les informer sur leurs droits et devoirs en tant qu'employeur et diffuser la liste des assistantes maternelles agréées
- le Ram soutient les assistantes maternelles et leur offre un lieu convivial pour proposer des activités aux enfants dont elles ont la garde.

**Contact 02 48 75 26 35**

Lundi : 13h30-18h, mardi : 12h-16h, mercredi : 12h-15h30, jeudi : 13h30-16h, vendredi : 13h30-17h.

## SCOLARITÉ

Tarifs page : 18/19

Dès septembre 2019, l'école devient obligatoire pour tous les enfants dès l'âge de 3 ans. L'entrée à l'école est une étape importante dans la vie de votre enfant. Vierzon compte 8 écoles maternelles, 10 élémentaires et trois groupes scolaires. La Ville entretient les locaux, finance le matériel pédagogique et affecte du personnel dans les écoles maternelles : les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem). Les temps scolaires sont organisés sur 4 journées les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

La Ville soutient aussi les projets d'école pendant le temps scolaire avec l'intervention de ses agents sportifs et culturels, en offrant un accès à ses structures (piscine, médiathèque, gymnases...) ou encore en prenant en charge le déplacement des élèves. D'autres activités sont financées par la Ville seule ou en partenariat :

- des séjours en classes de neige, des classes de découverte...
- le dispositif école et cinéma
- la rencontre endurance des écoles,
- le spectacle de Noël et l'éducation routière...

#### INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Une pré-inscription doit être faite en mairie au guichet unique dans les cas suivants :

- entrée en petite section de maternelle ou au CP
- changement d'école
- arrivée dans la commune

L'inscription définitive s'effectue auprès du directeur d'école.

Les demandes de dérogation sont étudiées au cas par cas lors d'une commission.

#### Programme de Réussite Éducative

La Ville s'implique aussi dans la réussite des élèves les plus fragiles. Le PRE, dispositif co-financé par l'État, intervient en temps et hors temps scolaire et s'adresse aux enfants de 2 à 16 ans issus des secteurs prioritaires de la Politique de la Ville et repérés par l'Éducation Nationale ou d'autres partenaires éducatifs.

Il concerne :

- l'accompagnement de l'enfant et du jeune dans sa scolarité
- le soutien à la parentalité
- l'accès au sport, à la culture et aux loisirs.

## RESTAURATION SCOLAIRE

Tarifs page : 18/19

### LES POINTS FORTS DU SERVICE :

- 17 restaurants scolaires répartis dans toute la ville à proximité directe des écoles, près de 1000 repas servis chaque jour
- repas fabriqués à la cuisine centrale de Vierzon et livrés chaque jour dans les écoles
- menus conformes au programme national nutrition santé (PNNS) et consultables sur le site internet de la Ville
- produits bio servis au moins un par semaine et un repas complet par trimestre
- menus à thème proposés régulièrement
- animations d'éducation à l'alimentation et d'éveil au goût organisées durant le temps méridien.

## ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Tarifs page : 18/19

### Avant et après classe

#### LES POINTS FORTS DU SERVICE :

- Accueil des enfants du lundi au vendredi (sauf le mercredi) le matin dès 7h30 et jusqu'à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h30, dans l'une des 12 structures implantées à proximité des écoles
- prise en charge des enfants par des animateurs où des activités et jeux d'extérieurs leur sont proposés
- mise à disposition d'un espace pour que les enfants fassent leurs devoirs
- des projets sont menés tout au long de l'année : sport, solidarité...
- le soir, un goûter est servi aux enfants.

Les inscriptions à la restauration et aux accueils se font auprès du guichet unique 48h à l'avance au moins. Pour une inscription régulière, il suffit d'indiquer, lors de l'inscription, le ou les jours de présence. Modalités d'annulation lire page 16.

## ACTIVITÉS ENFANCE

Tarifs page : 18/19

La Ville propose une solution d'accueil tous les mercredis et durant les vacances scolaires.

### LES POINTS FORTS DU SERVICE :

- deux structures d'accueil selon l'âge des enfants : le centre maternel est situé dans le quartier de Chaillot (3-5 ans) et le centre élémentaire (6-10 ans) et pré ados/ados (11-16 ans) au Parc de la Noue
- accueil de 7h30 à 9h00 et le soir de 17h30 à 18h30 au Parc de La Noue. Les enfants de 3 à 6 ans sont acheminés en bus sur le site de Chaillot ou amenés sur place par les parents
- des sorties, des animations autour d'un thème
- ramassage des enfants en bus matin et soir, se renseigner auprès du guichet unique. Le coût est inclus dans le prix de la demi-journée ou de la journée.

### PLUSIEURS FORMULES D'ACCUEIL SELON LES BESOINS DES PARENTS

#### Les mercredis

- la demi-journée sans repas (matin jusqu'à 12h15 ou après-midi à partir de 13h30)
- la matinée avec repas, départ maximum à 13h30
- la journée complète avec repas

#### Pendant les vacances

- à la journée avec repas
- l'après-midi

Contact : 02 48 75 14 80

Inscription et annulation de présence auprès du guichet unique, voir modalités page 16.  
Pour les bus, renseignements auprès du guichet unique.

## ACTIVITÉS JEUNESSE

Tarifs page : 18/19

Deux formules d'accueil pour les adolescents les mercredis et durant les vacances :

### Au centre de loisirs de La Noue

Tarifs du centre de loisirs. Inscriptions auprès du guichet unique.

**Contact : 02 48 52 65 48**

### Les points accueils jeunes

Accessibles avec un Pass jeunes. Accueil libre à la carte. Au Clos-du-Roy (rue du Péry ) et au CMAJ (Île du Cher, 104, rue des Ponts) le mercredi (13h30-18h30) et durant les vacances scolaires (10h-12h et de 13h30-18h).

**Contact : 02 48 52 65 03**

### LE PASS' JEUNES

Le « Pass' Jeunes » est ouvert aux jeunes de 11 ans à 25 ans. Il permet de fréquenter les Points Accueil Jeunes et donne accès à des activités culturelles, sportives et de loisirs (entrées piscine, Ciné Lumière, spectacles, sorties...) pour un tarif annuel de 15 €.

### LE POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ) ET LE POINT CYB

LES PLUS :

- 8 ordinateurs en accès libre
- inscription gratuite
- des ateliers multimédias proposés régulièrement.

**Contact : 02 48 52 09 18**

28, Av. Pierre Sénard, pij.vierzon@ijcentre.fr

### AIDE AUX JEUNES :

**ACTION N°1 : CHANTIER JEUNE** - Bourse de 150 € pour les 16/25 ans. Possibilité pour chaque jeune d'effectuer ce dispositif une fois dans l'année, 20 heures réparties sur une semaine durant les vacances scolaires.

**ACTION N°2 : BOURSE Bafa** - Bourse de 265 € maximum pour les 17/25 ans.

**ACTION N°3 : CITOYEN EN ÉTÉ** - Bourse de 50 € pour les 15/18 ans. Possibilité pour un jeune d'effectuer ce dispositif une fois dans l'année, 7 heures sur 1 journée.

## ÉCOLE MUNICIPALE DE NATATION

Tarifs page : 18/19

### LES POINTS FORTS DE CETTE ÉCOLE :

- destinée aux enfants comme aux adultes
- encadrée par une équipe pédagogique qualifiée
- cours adaptés selon le niveau de chacun
- familiarisation avec l'eau et apprentissage des techniques de nage
- plusieurs créneaux horaires selon le niveau : mercredi, vendredi soir et samedi matin

### Pour les enfants (nés entre 2007 et 2013)

Plusieurs créneaux selon le niveau des enfants.

- Groupe 1 : familiarisation des jeunes enfants aux spécificités de l'eau.
- Groupe 2 : acquisition des fondamentaux techniques et respiratoires de la nage ventrale et dorsale.
- Groupe 3 : obtention d'un brevet de 50 mètres en deux nages codifiées (25 mètres ventrale et 25 mètres dorsale).

### Pour les adultes, à partir de 18 ans

- Apprentissage : acquisition d'une ou de plusieurs techniques de nage.
- Perfectionnement : améliorer le style et garder la forme (savoir nager 2 nages codifiées).

**Contact : 02 48 75 64 17**

Piscine municipale Charles Moreira, Avenue du colonel Manhès

Inscriptions et paiement auprès du guichet unique. Les inscriptions se feront en priorité par ordre d'arrivée et en fonction des places disponibles. Des tests d'aptitude en piscine sont réalisés deuxième quinzaine de juin pour constituer les futurs groupes de niveaux de la rentrée suivante. Reprise des cours le mercredi 9 octobre 2019.





## VÉL'EAU

Tarifs page : 18/19

### LES POINTS FORTS DE L'ACTIVITÉ :

- une inscription au trimestre
- des groupes de niveaux
- encadrée par une équipe pédagogique qualifiée
- une activité pour se muscler le bas du corps tout en préservant les articulations.

### PROGRAMMATION DES COURS DE VÉL'EAU

#### Aquabike douce

Idéal pour les débutants et les seniors voulant pratiquer une activité de remise en forme.

Jeu	di	16h15 à 17h00
Vend	redi	16h15 à 17h00
Dim	anche	12h00 à 12h45

#### Aquabike tonique

Idéal pour les personnes sportives souhaitant tonifier leur corps et affiner leur silhouette.

Lun	di	19h00 à 19h45
Mer	credi	12h15 à 13h00
Mer	credi	19h00 à 19h45

> À partir de 18 ans.

> Se munir de chaussures d'aquabike.

Inscriptions auprès du guichet unique, limitées à une séance par personne et par semaine. L'utilisateur peut inscrire une seule autre personne.

Paiement à la réservation (8 euros x le nombre de séances par trimestre). En cas d'absence, aucun remboursement ou report de l'activité.

- Du 7 octobre au 22 décembre 2019,

inscriptions à partir du lundi 16 septembre à partir de 9h.

- Du 6 janvier au 22 mars 2020,

inscriptions à partir du lundi 16 décembre à partir de 9h.

- Du 23 mars au 28 juin 2020,

inscriptions à partir du lundi 17 février 2020 à partir de 9h.

## ARTS PLASTIQUES NOUVEAUTÉ

Tarifs page : 18/19

À partir de la rentrée prochaine, des ateliers d'arts plastiques seront proposés, dans une salle dédiée, pour favoriser les expériences et expressions artistiques.

**Début des cours le 7 octobre.**

### LES POINTS FORTS DE CES ATELIERS :

- domaines : dessin, peinture, techniques mixtes, fresque, modelage, volumes...

- ouvert à tous, ils accueilleront des enfants à partir de 5 ans, des adolescents et des adultes le mardi soir, mercredi, jeudi et vendredi en soirée tout au long de l'année scolaire

- partenariat avec les établissements culturels et toutes les structures éducatives de la Ville et de la Communauté de communes

- enseignement fondé sur une pédagogie progressive. Il permet l'acquisition des techniques de base traditionnelles et contemporaines.

Cet apprentissage s'accompagne d'une initiation à l'histoire de l'art.

### PLUSIEURS ATELIERS PROPOSÉS :

Les ateliers permettent de développer la créativité, l'imaginaire grâce à la découverte de techniques variées dans les domaines du dessin (pastel, aquarelle, calligraphie, fusain, sanguine...), de la peinture (acrylique, huile, fresque...) et du volume (terre, plâtre, papier...), en référence à différents courants artistiques.

**5/6 ans :** Mercredi de 10h30 à 12h

**7/9 ans :** Mercredi de 9h30 à 10h30

**8/11 ans :** Vendredi de 17h à 18h30

**10/12 ans :** Mercredi de 13h30 à 15h

**12/14 ans :** Mercredi de 15h à 16h30

**14/16 ans (ados) :** Mercredi de 16h30 à 18h

**Ados/Adultes :** Mardi de 17h à 18h30 : atelier mixte « carnets de voyages ». **Jeu** 17h à 18h : un atelier sur l'histoire de l'art (gratuit) pour toutes les tranches d'âges.

Inscriptions auprès du guichet unique.

## CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Tarifs page : 18/19

Le conservatoire de musique à rayonnement intercommunal est installé dans des locaux neufs constitués de plusieurs espaces d'enseignement (salles de pratiques collectives, individuelles...) La Décale est une salle modulable qui peut accueillir de 200 à 400 personnes.

### LES POINTS FORTS DU CONSERVATOIRE :

- ouvert aux enfants comme aux adultes
- éveil musical dès 3 ans
- 23 instruments à découvrir en cours individuel : piano, guitare, batterie, clavier, orgue, flûte, hautbois, trompette, tuba, violon, violoncelle, vielle à roue, accordéon diatonique...
- cursus diplômant ou amateur
- cours de chant
- chorales pour tous les âges
- orchestres et ensembles musicaux pour apprendre à jouer à plusieurs.

Conservatoire de musique  
31, avenue Henri Brisson  
**02 48 75 35 49**

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

### INSCRIPTIONS ET RÉINSCRIPTIONS

Les pré-inscriptions se font en mairie au guichet unique à partir du 17 juin 2019.  
La deuxième étape de l'inscription se réalisera au conservatoire muni de l'attestation de pré-inscription fournie par le guichet unique.

Reprise des cours : 9 septembre 2019

Fermeture du conservatoire du 29 juillet au 25 août.

### Tarification

Le montant de l'inscription est payable en 10 mensualités maximum de septembre à juin. Tout mois commencé est dû. Un tarif dégressif familial (parents/enfants) pour les Vierzonnais et non Vierzonnais payant un impôt local à Vierzon :

- 10 % pour deux membres et plus d'une même famille
- Une réduction de 80% pour les musiciens appartenant à l'Orchestre d'Harmonie de la Ville (Vierzonnais ou non Vierzonnais) qui souhaitent se perfectionner en suivant les cours dispensés par le conservatoire. En contrepartie, ils sont astreints à participer aux cérémonies officielles, concerts et animations réalisés par l'Orchestre d'Harmonie pour la ville de Vierzon en fonction d'un calendrier défini annuellement. En cas de défaillance à l'ensemble de ces prestations, l'intéressé, sur notification conjointe du Président de l'Orchestre d'Harmonie et de la direction du conservatoire, se verra appliquer le tarif correspondant à sa situation.

### Location d'instruments

Afin d'aider et de favoriser l'apprentissage de la musique, il est proposé un tarif de location d'instruments prenant en compte à la fois le niveau de revenus des familles vierzonnaises et le nombre d'enfants du foyer inscrits au conservatoire. Une caution de 70€ est demandée pour chaque location. Une réduction de 50% est appliquée aux Vierzonnais et non Vierzonnais payant un impôt local à Vierzon à partir du 2<sup>e</sup> enfant.

## ATELIER THÉÂTRE

Tarifs page : 18/19

Inscriptions au guichet unique  
Accueil des enfants : de 7 à 14 ans (âge négociable)  
les lundis de 17h30 à 19h30 au théâtre Mac-Nab

Inscriptions auprès du guichet unique.

Réunion d'information : lundi 23 septembre 2019 à 18h au Mac-Nab Café



## GUICHET UNIQUE

Le Guichet unique vous accueille du lundi au samedi. Il permet de constituer un « dossier famille » unique qui regroupe toutes les informations nécessaires à l'inscription aux différentes activités proposées par la Ville.

- Les inscriptions scolaires
- Les classes de neige
- La restauration scolaire
- Les accueils périscolaires
- Les accueils de loisirs
- L'école municipale de natation
- L'activité Vél'eau
- Le Pass' jeunes
- La crèche multi-accueil pour le paiement uniquement
- Le Conservatoire de musique à rayonnement intercommunal pour une pré-inscription administrative
- Les ateliers artistiques

## L'ESPACE FAMILLE

Une fois le dossier famille créé auprès du guichet unique, chaque famille dispose d'un identifiant et d'un mot de passe sécurisé pour accéder à son espace personnel en ligne. Le portail famille est accessible depuis le site internet de la ville, [www.ville-vierzon.fr](http://www.ville-vierzon.fr)

### Il permet de réaliser à distance 24H/24, 7 jours/7 plusieurs opérations :

- consulter et modifier des données personnelles et familiales
- effectuer des demandes de changement de situation
- suivre et régler ses factures
- réserver et annuler 48H à l'avance la présence à la restauration scolaire, aux accueils périscolaires, centre de loisirs... Réservations possible dès la 4<sup>e</sup> semaine de juillet pour l'année 2019-2020
- pré-inscription possible sur l'espace famille.

## FACTURATION

Le calcul des tarifs (voir pages 18/19) est établi selon une grille de quotients familiaux. Les agents du guichet unique peuvent en effectuer le calcul.

### Moyens de paiement :

- Paiement en ligne
- Prélèvement automatique
- Espèces
- Chèques bancaires à l'ordre du Trésor public
- Mandats cash
- Cartes bancaires
- Chèques vacances couvrant les frais du centre de loisirs (vacances, camps), des classes de neige et de l'école municipale de natation
- Chèques CESU pour frais de garde des enfants de moins de 6 ans, pouvant couvrir uniquement les dépenses de crèche, des centres de loisirs (mercredis, vacances, séjours) et des accueils avant et après classe

Vous pouvez, entre autre, recevoir sur demande une facture dématérialisée et payer en ligne.

**Horaires du guichet unique**  
Du lundi au vendredi de 8h à 12h  
et de 13h30 à 17h30  
samedi de 9h à 12h.  
Contact 02 48 52 65 48 ou [guichet.unique@ville-vierzon.fr](mailto:guichet.unique@ville-vierzon.fr)

## MODALITÉS D'INSCRIPTIONS ET ANNULATION

Pour toute inscription ou annulation de présence, il faut informer le guichet unique ou passer par l'Espace famille via internet. Pour une inscription régulière, il suffit d'indiquer, lors de l'inscription, le ou les jours de présence.

Aucune inscription ou annulation ne sera acceptée en dehors des règles énoncées ci-dessous. Toute présence annulée hors délai ou non annulée sera facturée sauf cas de dérogation.

### Pour l'accueil du lundi

informer le jeudi précédent avant 9h

### Pour l'accueil du mardi

informer le vendredi précédent avant 9h

### Pour le centre de loisirs du mercredi

informer le lundi précédent avant 9h

### Pour l'accueil du jeudi

informer le mardi avant 9h

### Pour l'accueil du vendredi

informer le mercredi avant 9h

## Dérogations au délai de 48H pour les commandes/décommandes d'une prestation

Elles sont accordées à titre exceptionnel et aucune facturation ne sera effectuée dans les cas suivants :

- certains cas d'urgence, d'ordre médical, professionnel ou familial
- fermeture d'une structure périscolaire due à un mouvement de grève des agents de la collectivité et absence imprévue d'un professeur
- intempéries exceptionnelles (neige, verglas)

### Horaires du guichet unique :

**Du lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.**

En dehors des heures d'ouverture vous pouvez laisser un message sur le répondeur ou envoyer un mail : [guichet.unique@ville-vierzon.fr](mailto:guichet.unique@ville-vierzon.fr) ou **02 48 52 65 48**

## DOCUMENTS UTILES

### DOCUMENTS À FOURNIR

	Inscription à l'école	Restauration	Accueils périscolaires	Centre de loisirs	Camps enfance et jeunesse	Ecole municipale de natation enfants	Ecole municipale de natation adultes	Vel'eau	Classe de neige	Pass Jeunes	Conservatoire	Atelier théâtre	Atelier dessin
LIVRET DE FAMILLE OU ACTE DE NAISSANCE	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ							✓	✓					
JUSTIFICATIF DE DOMICILE (moins de 3 mois)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
CARNET DE SANTÉ	✓	✓	✓	✓	✓				✓				
N° ALLOCATAIRE CAF OU MSA (ou dernier avis d'imposition)	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓		✓
PHOTO IDENTITÉ				✓									
CERTIFICAT MÉDICAL *					✓	✓	✓						
ATTESTATION RESPONSABILITÉ CIVILE (pour activité piscine enfants et la location d'instruments)						✓					✓		

\* de non contre-indication à la pratique de la natation, daté de moins de 3 mois.

# TARIFS

Familles Vierzonnaises ou non Vierzonnaises mais qui paient un impôt local à Vierzon et pour les lycéens internes ou en formation professionnelle dans l'un des établissements scolaires de la ville de Vierzon (sur présentation d'un justificatif)													
FATL CAF MAXI	FATL CAF MINI	0 à 210	211 à 270	271 à 350	351 à 401	402 à 570	571 à 620	621 à 820	821 à 920	921 à 971	972 à 1300	À partir de 1301	*Hors Vierzon

## ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

• Matin		0,34	0,51	0,57	0,61	0,69	0,74	0,78	1,03	1,05	1,07	1,07	1,31
• Soir		0,71	1,48	1,64	1,71	1,82	2,15	2,31	2,37	2,43	2,59	2,59	3,02

## RESTAURATION SCOLAIRE

### ACCUEILS DE LOISIRS MERCREDI

• Journée avec repas		2,99	3,37	3,40	4,23	5,18	5,63	6,42	6,44	7,11	7,48	7,48	11,56
• Journée sans repas		2,44	2,47	2,71	2,80	2,89	3,06	3,15	3,17	3,56	3,71	3,71	7,74
• Matin avec repas		2,56	2,89	2,92	3,61	4,43	4,85	5,48	5,52	6,07	6,38	6,38	9,83
• Matin ou après-midi sans repas		2,14	2,14	2,39	2,39	2,39	2,53	2,53	2,53	2,86	2,96	2,96	6,56

### ACCUEILS DE LOISIRS VACANCES

• Après-midi	0,97	1,17	2,14	2,14	2,39	2,39	2,39	2,53	2,53	2,53	2,86	2,96	2,96	6,56
• Journée avec repas	2,80	3,14	2,99	3,37	3,40	4,23	5,18	5,63	6,42	6,44	7,11	7,48	7,48	11,56
• Journée sans repas	1,41	1,61	2,44	2,47	2,71	2,80	2,89	3,06	3,15	3,17	3,56	3,71	3,71	7,74

## CONSERVATOIRE

### Cursus d'études avec pratique instrumentale

• Éveil musical		34	35	42	43	53	60	63	70	78	86	106	157
• Élève de moins de 25 ans		44	45	60	61	79	94	97	112	127	144	184	261
• Élève de plus de 25 ans		65	67	97	99	132	162	165	195	225	259	338	470
• Pratique à partir d'un 2 <sup>e</sup> instrument		25	30	32	36	38	43	48	54	67	80	85	110

### Cursus d'études sans pratique instrumentale

• Forfait annuel		34	35	50	51	67	82	83	98	113	130	170	235
------------------	--	----	----	----	----	----	----	----	----	-----	-----	-----	-----

## ATELIER THÉÂTRE

Inscription : 16,25 €

Cours : 16,25 € par mois

## ARTS PLASTIQUES

	34	35	42	43	53	60	63	70	78	86	106	157
--	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----	-----

## ACTIVITÉ VÉL'EAU

Paiement à la réservation

Abonnement : 8 € x par séance par trimestre

## ÉCOLE DE NATATION

Possibilité de régler le forfait en plusieurs fois (3 maximum)

Facturation après le début de l'activité. Vierzonnais : forfait de 70 € (30 € en octobre, 20 € en novembre et 20 € en décembre) hors Vierzon : forfait de 150 € (50 € en octobre, 50 € en novembre et 50 € en décembre)

